



**HAL**  
open science

## La topicalisation en berbère : formes et structures

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. La topicalisation en berbère : formes et structures. D. Ibrizimow, R. Vossen, H. Stroemer & M. Kossmann (eds). Studien zur Berberologie/Études berbères V. Essais dur des variations dialectales et autres articles, pp.121-132, 2010. hal-01486810

**HAL Id: hal-01486810**

**<https://hal.science/hal-01486810v1>**

Submitted on 13 Nov 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# BERBER STUDIES

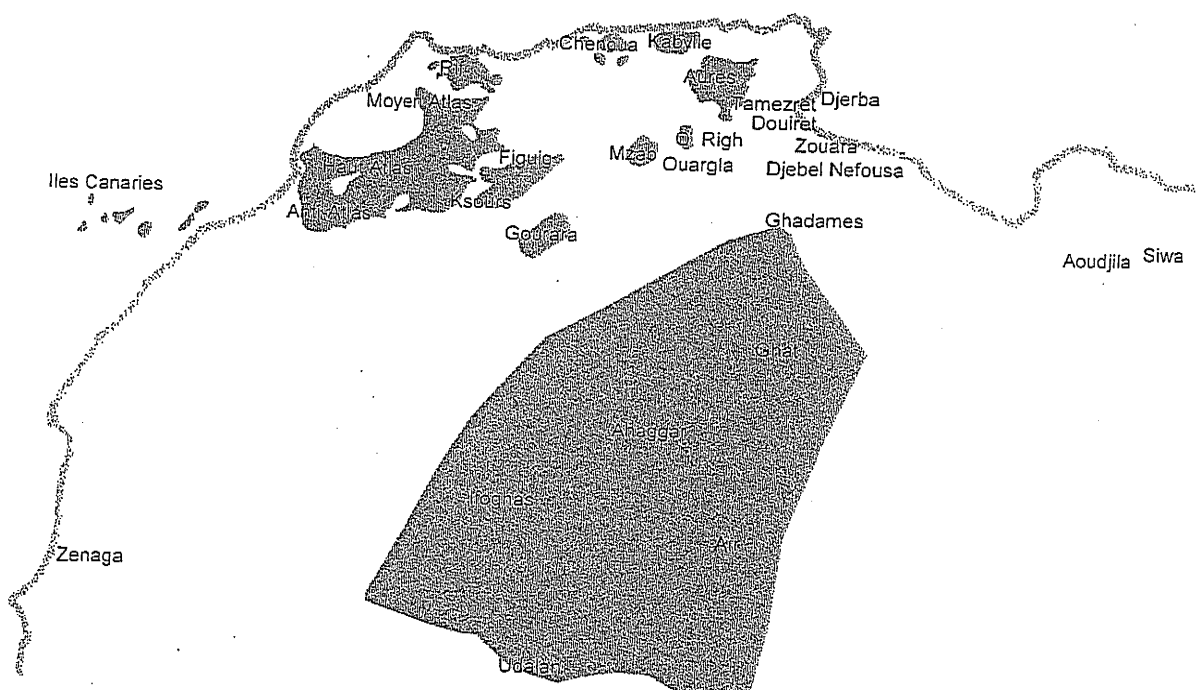
VOLUME 28

## Études berbères V

Essais sur des variations dialectales  
et autres articles

édités par

Harry Stroomer / Maarten Kossmann  
Dymitr Ibriszimow / Rainer Vossen



RÜDIGER KÖPPE VERLAG · KÖLN

The series *Berber Studies* is a linguistic and text oriented series set up to enrich our knowledge of Berber languages and dialects in general. It is a forum for data-oriented studies on Berber languages, which may include lexical studies, grammatical descriptions, text collections, diachronic and comparative studies, language contact studies as well as studies on specific aspects of the structure of Berber languages. The series will appear at irregular intervals and will comprise monographs and collections of papers.

#### Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

ISBN 978-3-89645-928-2  
ISSN 1618-1425

© 2010 The Editors

RÜDIGER KÖPPE VERLAG

B.P. 45 06 43

50881 Cologne

Allemagne

[www.koeppe.de](http://www.koeppe.de)

Tous droits réservés.

Imprimé grâce à une subvention de l'*Oosters Instituut* (Leiden / Pays-Bas), de l'Université de Bayreuth (Allemagne) et de l'Université Goethe à Francfort-sur-le-Main (Allemagne)

Production: DIP-Digital-Print, Witten / Allemagne

© This book meets the requirements of ISO 9706: 1994, Information and documentation – Paper for documents – Requirements for permanence.

#### TABLE DES MATIERES

Fatima BOUKHRIS

La variation morphosyntaxique en amazighe :  
position et ordre des pronoms clitiques .....

Maiika CHAKIRI

La locution nominale en tamazighite : aspects morphologique  
et syntaxique .....

Robert KERR

Some thoughts on the origins of the Libyco-Berber alphabet .....

Maarten KOSSMANN

Grammatical notes on the Berber dialect of Igli (Sud oranais, Algeria) ...

Mena LAFKIOUI

La topicalisation en berbère : formes et structures .....

Cécile LUX & Gérard PHILIPPSON

L'accent en tetseret et en tamacheq : contacts et contrastes .....

André SAVAGE

Un proverbe touareg : plusieurs variantes, un seul sens .....

Lameen SOUAG

The western Berber stratum in Kwarandzyey (Tabelbala, Algeria) .....

Catherine TAINÉ-CHEIKH

Ordre, injonction, souhait et serment en Zénaga (étude comparative) ...

## LA TOPICALISATION EN BERBERE : FORMES ET STRUCTURES

Mena Lafkioui

Università di Milano-Bicocca – Ghent University\*

Cet article se veut une étude des procédés de marquage syntaxique du phénomène de topicalisation dans le discours oral berbère<sup>1</sup>. Je débute par une introduction théorique à la topicalisation. Ensuite, seront examinés les différents éléments syntaxiques qui la marquent et qui relèvent du niveau segmental (ordre syntagmatique, marqueurs morphosyntaxiques) ainsi que du niveau suprasegmental (intonation)<sup>2</sup>. Le phénomène de reprise du topique sera traité dans la section 3, alors que celui de la topicalisation cumulée sera analysé dans la section 4. Enfin, une conclusion et les références bibliographiques utilisées viendront clore cette contribution.

### 1. Qu'est-ce qu'est la topicalisation ?

La topicalisation est cette opération interactionnelle (discursive, inter-énonciative) qui sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un objet précis du discours<sup>3</sup>. Une fois que l'objet de discours (topique) proposé ou négocié est accepté, interviennent alors des opérations discursives qui aident à conserver le cadre interactionnel mutuellement choisi par les interlocuteurs, mais aussi à le développer, le préciser, le rappeler afin d'établir une certaine continuité discursive (continuité thématique) jusqu'à ce qu'ils en décident autrement. Chaque nouvelle topicalisation implique donc un recentrage de

\* Cet article a été réalisé dans le cadre d'une recherche post-doctorale du FWO (Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek-Vlaanderen).

<sup>1</sup> Les abréviations employées dans l'analyse syntaxique (abréviations entre parenthèses) et énonciative des exemples sont : CC (complément circonstanciel), CD (complément direct), CE (complément explicatif), CI (complément indirect), COM (commentaire), M<sub>prév</sub> (morphème préverbal) P (prédicat), RI (rupture intonative), S (sujet), SP (syntagme prédicatif), SPNV (syntagme prédicatif non-verbal), T (topique).

<sup>2</sup> A propos du rôle de l'intonation dans la syntaxe, voir Lafkioui (1999, 2002, 2006, à paraître-a, à paraître-b, à paraître-c).

<sup>3</sup> Pour l'approche interactionnelle, voir Goffman 1967, 1974, 1981 ; Gumperz 1982 ; Gumperz & Hymes 1972.

l'attention des interlocuteurs, ce qui va de pair avec une rupture (partielle ou totale) avec la topicalisation antérieure. Le choix du topique dépend non seulement du contexte linguistique mais également du contexte extralinguistique, soit la situation d'interaction englobant aussi les connaissances partagées par les interlocuteurs. La tendance est telle que les interlocuteurs cherchent à structurer l'énoncé autour d'un référent identifiable dans le contexte linguistique et/ou extralinguistique. Un certain degré de détermination linguistique est donc indispensable afin qu'un terme puisse fonctionner comme topique, c'est-à-dire comme repère discursif nécessaire à la formation des valeurs référentielles et comme repère syntaxique essentiel à la construction de la prédication. Le degré de topicalité joue également un rôle important dans la sélection du topique. Ainsi, les humains (de manière intrinsèque) et les agents (en fonction de leur rôle référentiel) sont par leur nature régulièrement employés comme topique. Cependant, le topique peut référer à des constituants discursifs non précis comme par exemple dans « Ce qui me fatigue, c'est qu'ils n'apprennent rien ».

## 2. Marquage syntaxique du topique en berbère

Au plan syntaxique, le topique berbère est représenté par l'« indicateur de thème » (IT), soit une fonction syntaxique particulière spécialisée dans le marquage du topique. Ce complément primaire appelé communément ainsi par les berbérissants à la suite de Galand (1964) est caractérisé par :

1. sa position pré-prédicative
2. son état libre du nom
3. sa séparation du syntagme prédicatif par une rupture intonative

Soit par exemple (T en gras)<sup>4</sup> :

<sup>4</sup> La notation utilisée par les auteurs a été respectée dans la présentation des exemples dans cet article. Le symbole(,) représente la rupture intonative.

- (1) *azru, y-T'awi t iD nT'a*  
 « Les pierres, ils les amenait lui-même. »  
 (Chaker 1983 : 455 ; taqbaylit)
- (2) *adfl d asMađ*  
 « La neige, elle est froide. »  
 (Chaker 1983 : 325 ; taqbaylit)
- (3) *tamurt-enney t-tamurt bb"adil*  
 « Notre pays est le pays du raisin. »  
 (Picard 1958 : texte 67 ; taqbaylit)
- (4) *lqhwa-y-u uliD am tDin tSm i lqšla*  
 « Ce café n'est pas comme celui que vous buvez à la caserne. »  
 (Bentolila 1981 : 246 ; tamazight – Ayt Seghrouchen)
- (5) *tamğart-ann(.) dar-s aserdun.*  
 « Cette femme, elle a une mule. »  
 (Lafkioui 1999 : Partie II, Chapitre 2.1.1. ; tachelhit)
- (6) *taddāt-nneg(.) d ta.*  
 « Notre maison, c'est celle-ci. » (tarifit)

Bien qu'une rupture intonative – associée éventuellement à une pause – marque nécessairement la frontière du topique dans ces énoncés, la plupart des auteurs ne l'indiquent pas dans leur notation ou ne le font pas de manière systématique<sup>5</sup>. Ainsi, par exemple, le topique de l'énoncé non-verbal (2) est, tout comme celui de l'énoncé verbal (1), marqué par une césure intonative qui n'a pas été représentée dans la notation de l'auteur.

## 2.1. Paramètre de position syntagmatique

Le topique occupe souvent une position pré-prédicative sur l'axe syntagmatique ; la position de tête d'énoncé est même sa position par défaut (exemples 1 à 6). Cette préférence pour la dislocation à gauche vient de toute vraisemblance du fait qu'elle favorise la prédication, parce qu'elle facilite le repérage du topique auquel on ac-

<sup>5</sup> Une vérification de leur réalisation a été effectuée auprès des informateurs de ces variétés.

croche le message asserté. Cependant, cette position privilégiée ne constitue qu'une caractéristique subsidiaire du topique, car de nombreux exemples oraux témoignent du fait qu'il n'est pas toujours conditionné par une position fixe en berbère (en kabyle et en rifain en particulier)<sup>6</sup>. Voici quelques échantillons à l'appui :

(7) *y-Mut, amyar-Ni.*

« Il est mort, le vieillard en question. »  
(Chaker 1983 : 461 ; taqbaylit)

(8) *ur as T'aK-n ara akal, tamTut.*

« On ne lui donne pas de terre, (à) la femme. »  
(Chaker 1983 : 462 ; taqbaylit)

(9) *teksi degya ddqer(.) tasrit-nnes.*

« Elle est tombée enceinte rapidement, sa belle-fille. » (tarifit)

Dans ces cas, le topique post-prédicatif est essentiellement marqué par une rupture intonative qui le détache du reste de l'énoncé (commentaire) du côté droite. La marque d'état libre du nom vient corroborer cette distribution des rôles discursifs, [COM - RI - T], et leurs fonctions syntaxiques correspondantes : [SP - RI - IT]. Ce genre de topique sert de rappel discursif, un moyen de s'assurer du bon déroulement de l'interaction et de favoriser sa consolidation.

## 2.2. Paramètre de marquage morphosyntaxique

Bien que la marque d'état libre du nom constitue un trait important du topique, elle n'est pas vérifiable, et donc valable, dans tous les cas. Par leur nature morphologique, plusieurs nominaux (souvent intrinsèquement déterminés) ne portent pas cet indice : les noms propres (exemple 10), certains noms de parenté (11), les pronoms (12) et les noms à état unique (13)<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Lafkioui (à paraître-a, à paraître-b). Chaker (1983 : 461) l'a aussi constaté en kabyle.

<sup>7</sup> Ces noms ne font pas la distinction entre l'état libre et l'état d'annexion.

- (10) *nabil(,) yāḥ a ssuq.*  
« Nabil, il est allé au marché. » (tarifit)
- (11) *baba-s(,) yāwwēḥ-d aseggwas-a.*  
« Son père, il est rentré cette année. » (tarifit)
- (12) *tin(,) ḡā-y g-s ddhen.*  
« Celle-là, j'ai du beurre là-dedans. » (tarifit)
- (13) *seysu-ya(,) d aṭemran.*  
« Ce couscous, il est gros (gros grains). » (tarifit)

### 2.3. Paramètre prosodique

Des paramètres d'identification, c'est la *dislocation intonative* qui constitue la caractéristique la plus distinctive du topique en berbère (Lafkioui 2002, Lafkioui à paraître-a, Lafkioui à paraître-b). Elle est fondée sur un contour mélodique qui atteint son sommet sur la dernière syllabe du topique avant de changer de direction sur la première syllabe du segment suivant, généralement le commentaire. Cette caractéristique prosodique est le seul élément définitoire concluant du topique des énoncés sans emphase. Il est aussi le seul critère d'identification syntaxique pertinent de l'indicateur de thème correspondant.

Schéma intonatif de l'énoncé à topique initial :

[Fo↑ (Fo<sub>max</sub> = dernière syllabe du T)] +

[Fo↓ = première syllabe du COM]

L'analyse instrumentale de l'exemple (14) ci-dessous (Figure 1) montre que le topique *nabil* se démarque par un pic mélodique de 260 Hz sur sa dernière syllabe, suivi immédiatement par une chute mélodique à partir de la première syllabe du groupe prédicatif *yāḥ*.



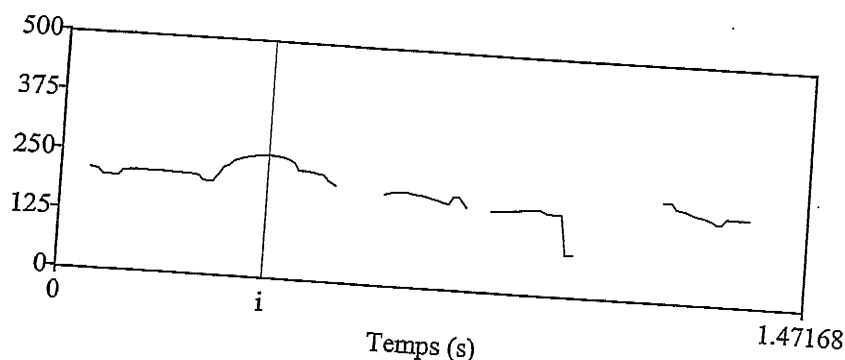


Figure 1. Contour de  $F_0$  pour l'occurrence  
*nabil(.) yāh a ssuq.* 'Nabil, il est allé au marché.'

- (14) *nabil(.)* *yāh a ssuq.*  
 T (= IT) + RI COM (= SP - CC)  
 Nabil il est allé au marché

« Nabil, il est allé au marché. »

Le même schéma intonatif est suivi dans les exemples (15) à (18) de la section suivante (Lafkioui, à paraître-a, à paraître-b).

### 3. Reprise du topique

Le topique est nécessairement repris dans le commentaire (syntagme prédicatif) par une unité qui y assume diverses fonctions syntaxiques de type actanciel : la fonction de sujet (14), de prédicat (15), de complément direct (16) ou de complément indirect (17). La seule condition est que le coréférent soit en rapport notionnel avec la prédication.

- (15) *tammūt-nni(.)* *din azğid.*  
 T + RI COM (= P - S)  
 l'endroit + en question là-bas roi

« A l'endroit en question, il y avait un roi. »

- (16) *tasgāt-nnek(,) wšig-ak-t idnat.*  
 T + RI COM (= SP + CI + CD - CC)  
 part + de toi j'ai donné-à toi-là hier  
 « Ta part, je te l'ai donnée hier. »

- (17) *wen ga yakān(,) a as-ikkas fus.*  
 T + RI COM (= M<sub>prév</sub> + CI + SP - CD)  
 celui volant lui-il enlèvera main  
 « Celui qui vole, il lui coupe la main. »

La reprise du topique s'effectue toujours par un anaphorique : l'indice de personne *y-* pour l'énoncé (14), le démonstratif *din* pour l'énoncé (15), le pronom direct *-t* pour l'énoncé (16) et le pronom indirect *as-* pour l'énoncé (17). Seuls les topiques à valeur circonstancielle ne permettent pas qu'on les réitère lors de la prédication<sup>8</sup> :

- (18) *arendan(,) tehreq yemma-m.*  
 T + RI COM (= SP - CE)  
 ramadan elle est née mère-ta  
 « Au mois de ramadan, elle est née ta mère. »

#### 4. Topicalisation cumulée dans le discours oral spontané

Il est courant de superposer des topiques à formes diverses dans le discours oral spontané (récit ou conversation) en berbère. J'ai commencé une recherche sur les façons dont les topiques cumulés sont intonativement ponctués selon les motifs et contextes interactionnels et l'adéquation syntaxique de la structure d'information (Lafkioui, à paraître-a, à paraître-b). L'énoncé suivant en est un échantillon en rifain :

<sup>8</sup> L'absence de coréférent anaphorique pour le topique circonstanciel est également repérée en banda-linda (Cloarec-Heiss 2000) et en tupuri (Ruelland 2000). Tout comme en berbère, ces langues africaines exigent que le topique soit repris lorsque son coréférent est en rapport notionnel avec la prédication.

- (19) *baba zik(.) ira gā-s sebea n tfunasin.*  
 T<sub>1</sub> T<sub>2</sub> COM (= SPNV)  
 père jadis été chez-lui sept de vaches

'Mon père, jadis, il avait sept vaches.'

Cette occurrence provient d'une interlocution où elle constitue une réplique à la question *ira gā-kum ša n wagra?* (Aviez-vous des biens?). Dans sa réponse, l'interlocutrice introduit deux topiques successifs. Le premier réfère à la personne du père auquel est attribué le patrimoine familial décrit dans le commentaire *ira gā-s sebea n tfunasin* (Il avait sept vaches.). Le second situe cette description dans un temps passé et révolu, explicitement marqué par le morphème du passé-révolu *ira*. Les deux topiques sont marqués par une force fondamentale qui domine la courbe intonative par sa valeur quantitative : 270 Hz pour *baba* et 278 Hz pour *zik* (Figure 2). La différence minimale entre ces valeurs s'expliquerait par le besoin de faire monter davantage la mélodie sur le second topique afin que la césure avec la prédication soit plus audible et ainsi que les topiques soient mieux démarqués. Le pointage intonatif de ces topiques dans la même plage mélodique marquerait non seulement leur lien intonatif mais aussi leur lien informatif. Leur charge informative serait d'une importance équivalente : tous deux sont introduits pour la première fois dans l'interlocution (rupture totale avec le topique précédent) et apportent ainsi des informations relativement saillantes<sup>9</sup>. Leur rapport intonatif et discursif privilégié est consolidé par leur valeur d'intensité rapprochée : 73 dB sur le *a* de la dernière syllabe de *baba* et 75 dB sur le *i* de la dernière syllabe de *zik*.

<sup>9</sup> Ce genre de topique peut être qualifié de « topique phrastique ».

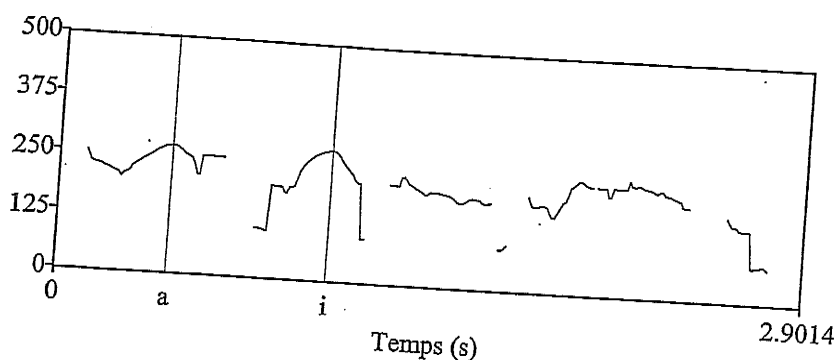


Figure 2. Contour de  $F_0$  pour l'occurrence  
*baba zik(.) ira gā-s sebba n tfunasin.*  
 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.' (Interlocution).

La configuration morphématique de l'exemple (19) apparaît une seconde fois, mais dans une monolocution qui fait partie du même groupe d'interlocutions de l'interaction plus large dont elle est extraite. Dans cette monolocution, la locutrice développe le contenu de sa réponse exprimée dans l'énoncé (19). Elle en reprend, au début, les mêmes morphèmes dans le même ordre syntaxique<sup>10</sup>. Leur ponctuation intonative diverge toutefois, dans la mesure où la différence de  $F_0$  des deux topiques y est plus significative (Figure 3) ;  $F_0 = 229$  Hz pour la première syllabe de *baba* et  $F_0 = 253$  Hz pour *zik*. La mélodie relativement basse du premier topique (avec  $F_{0\max}$  sur sa première syllabe) serait imputé au phénomène de *continuité intonative-informative* avec le topique de l'échange verbal précédent (exemple 19). La mélodie relativement élevée du second topique sert à délimiter la frontière d'avec le commentaire. Cet échantillon de monolocution est déterminé par une courbe intonative à progression mélodique plus homogène que celle de son homologue en interlocution (Figure 2).

<sup>10</sup> Cette reprise montre que le processus de topicalisation entretient un rapport direct avec certaines opérations cognitives telles que la mémorisation. Ce type de topique est dénommé « topique discursif ».

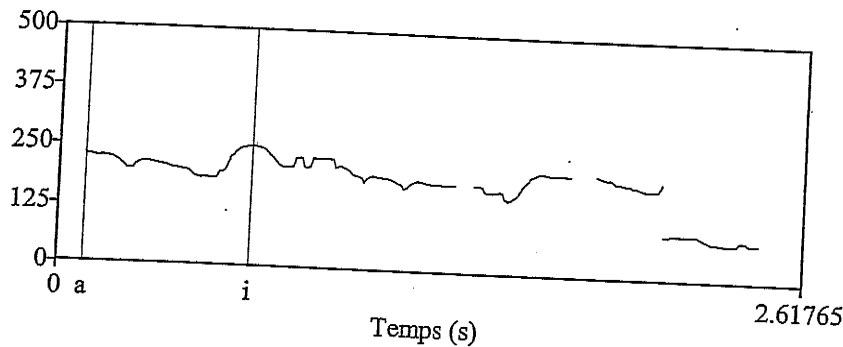


Figure 3. Contour de Fo pour l'occurrence  
*baba zik(.) ira gā-s sebca n tfunasin.*  
 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.' (Monolocution).

Ces phénomènes seront encore davantage étudiés dans des récits ainsi que dans des conversations, deux contextes d'interaction qui divergent considérablement au plan structural et argumentatif. Je m'intéresse aussi à l'influence du paramètre d'Intensité (en combinaison avec F0) sur la corrélation intonation-information pour les topiques cumulés. Mes analyses préliminaires montrent que plus les valeurs de I se rapprochent plus forte est la corrélation entre l'intonation et l'information.

## 5. Conclusion

Le trait identificateur le plus déterminant du topique d'un énoncé berbère sans emphase est sa *dislocation intonative*<sup>11</sup>. Celle-ci est réalisée par une fondamentale de la voix (F0) culminant sur le topique. En cas de topique pré-prédicatif (en tête d'énoncé), c'est sur sa dernière syllabe que F0 atteint son pic avant de tomber à partir de la première syllabe du commentaire succédant. Cette domination mélodique du topique a été aussi constatée en français (Rossi, 1999 : 82). J'envisage d'approfondir ces analyses sur les caractéristiques intonatives du topique berbère et sur la manière dont la direction de la courbe mélodique et les valeurs spécifiques des paramètres intonatifs

<sup>11</sup> La présence d'un constituant emphatisé dans l'énoncé peut modifier considérablement les propriétés intonatives du topique.

(F0, H et I) fournit des indications sur la structure de l'information des interactions verbales.

### Références bibliographiques

- Bentolila, F. 1981. *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba*. Paris : Société d'Études Linguistiques et Anthropologiques de France.
- Chaker, S. 1983. *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Cloarec-Heiss, Fr. 2000. « Focalisation et topicalisation en bandalinda ». In : B. Caron (éd.). *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*. Paris & Louvain : Peeters. 45-72.
- Galand, L. 1964. « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions ». *CFS* 21. 33-59.
- Goffman, E. 1967. *Interaction Ritual: Essays on Face-to-Face Behaviour*. New York : Doubleday.
- Goffman, E. 1974. *Frame Analysis: Essays on the Organization of Experience*. New York : Harper & Row.
- Goffman, E. 1981. *Forms of Talk*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Gumperz, J. 1982. *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gumperz, J. et D. Hymes (éds.). 1972. *Directions in Sociolinguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Lafkioui, M. 1999. *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher – Maroc du Nord)*. Thèse de Doctorat. Paris : INALCO.
- Lafkioui, M., 2002. « L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain ». In : K. Naït-Zerrad (éd.). *Articles de linguistique berbère. Mémoire Werner Vycichl*. Paris : L'Harmattan. 253-281.

- Lafkioui, M. 2006. « Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère ». *Faits de Langues* 27. Volume spécial, Les Langues Chamito-Sémitiques II. Paris : Ophrys. 141-149.
- Lafkioui, M. à paraître-a. « L'intonation comme marqueur de topicalisation en berbère », *Comptes rendus du GLECS XXXV*. 14 p.
- Lafkioui, M. à paraître-b. « Intonation et topicalisation en berbère ». In : A. Mettouchi (éd.). *Etudes berbères*. Cologne: Rüdiger Köppe. 11 p.
- Lafkioui, M. à paraître-c. « L'intonation et sa fonction de structura-  
teur hiérarchique des syntagmes propositionnels sans indice  
morphématique. Le cas du tarifit ». In : S. Chaker, A. Mettouchi  
et G. Philippon (éds.). *Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*.  
*Etudes de phonétique et linguistique berbères*. Paris & Louvain : Peeters. 109-121.
- Picard, A. 1958. *Textes berbères du parler des Irjen (Kabylie – Algérie)*.  
Alger : Imprimeries la Typo-Litho et Jules Carbonel.
- Rossi, M. 1999. *L'intonation, le système du français : description et mo-  
délisation*. Paris : Ophrys.
- Ruelland, S. 2000. « Topicalisation et focalisation en tupuri ». In : B.  
Caron (éd.). *Topicalisation et focalisation dans les langues afri-  
caines*. Paris & Louvain : Peeters. 135-162.